

**DIPLOME D’UNIVERSITE**

***COMPLIANCE***

**&**

**GESTION DU RISQUE**

**PENAL, ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Directeur : Mathieu MARTINELLE

mathieu.martinelle@univ-lorraine.fr

Gestionnaire administrative :

Valérie HUMBERTCLAUDE

valerie.humbertclaude@univ-lorraine.fr

Présentation :

La prévention et la gestion des risques pénaux, économiques et financiers sont devenues des enjeux stratégiques majeurs pour les entreprises, les institutions financières ou encore les administrations publiques. L’accroissement des exigences légales et réglementaires, aussi bien au niveau national qu’international, impose aux organisations de mettre en place des dispositifs de prévention, de détection et de poursuite des infractions économiques et financières.

A ce titre, le besoin de formation en conformité et en lutte contre la criminalité économique et financière est en forte croissance. Depuis la Loi Sapin II de 2016, les textes nationaux et les normes de régulation européennes et internationales ne cessent de se développer. Le besoin de formation diplômante est d’autant plus réel que les risques financiers sont aujourd’hui accrus pour les entreprises et institutions qui se rendent – parfois sans le savoir – coupables de fraude fiscale, de corruption ou encore de blanchiment d’argent (auquel est associé le financement du terrorisme). La judiciarisation croissante du monde des affaires nécessite des professionnels formés aux techniques de prévention, de détection et de poursuite des infractions économiques et financières. Les entreprises, les cabinets d’avocats, les banques, les assurances ou encore les institutions publiques recherchent des experts en conformité et gestion des risques. Leurs missions et fonctions sont essentielles pour interpréter et appliquer des réglementations complexes, détecter et signaler les infractions économiques et financières et mettre en place des dispositifs de compliance et de contrôle interne.

Publics visés et prérequis :

Le DU « Compliance et gestion du risque pénal économique et financier » s’adresse notamment aux :

* Étudiants en formation initiale :
	+ droit pénal des affaires (not. Master 2 Droit pénal financier et international) ;
	+ droit des affaires (not. Master 1 Affaires ou Master 2 DJCE) ;
	+ droit public (not. Master 2 Contrats publics) ;
	+ finance (not. Master 1 Finance) ;
	+ comptabilité et les futurs experts en audit (not. Master 2 CCA).
* Étudiants en formation continue (professionnels en activité) :
	+ les *Compliance Officers* ou responsables conformité en entreprise ou en institution ;
	+ les juristes d’entreprise ;
	+ les avocats spécialisés en droit pénal économique ;
	+ les cadres bancaires ;
	+ les auditeurs ;
	+ les experts-comptables.

Pour intégrer le DU « Compliance et gestion du risque pénal économique et financier », le candidat doit justifier être au-moins titulaire d’une Licence 3 (ou VAE).

Offre de formation :

La formation proposeun parcours structuré en quatre Unités d’Enseignements (UE) couvrant l’ensemble des étapes de la compliance et de la gestion des risques pénaux, économiques et financiers. Elle permet de développer une expertise globale en matière de prévention, détection et poursuite des infractions d’affaires. Précisément :

* L’UE1 (40 heures) est relative aux outils de « *Prévention* » du risque pénal, économique et financier, grâce aux outils de la compliance et à l’éthique des affaires. L’objectif est de :
	+ Comprendre les fondements de la compliance et ses enjeux ;
	+ Connaître les outils de prévention (cartographie des risques, dispositifs anti-blanchiment, contrôle interne) ;
	+ Sensibiliser aux normes éthiques et aux obligations déontologiques.
* L’UE2 (30 heures) porte sur la « *Détection* » du risque pénal, économique et financier. Y sont enseignées les techniques d’investigation et les techniques comptables. L’objectif est alors de :
	+ Maîtriser les méthodes d’identification des fraudes et infractions financières ;
	+ Appliquer les outils comptables et d’analyse des transactions suspectes ;
	+ Développer une expertise en matière d’audit et de contrôle interne.
* L’UE3 (30 heures) s’intéresse aux « *Poursuites* » résultant du risque pénal, économique et financier réalisé, via les mécanismes du droit pénal des affaires et de la procédure pénale des affaires. L’objectif est de :
	+ Comprendre les mécanismes juridiques de la répression des infractions économiques ;
	+ Connaître les responsabilités des entreprises et dirigeants face aux poursuites judiciaires ;
	+ Maîtriser la procédure pénale appliquée aux délits économiques et financiers (juridictions spécialisées, enquêtes spécialisées, poursuites spécialisées, …).
* Enfin, l’UE4 (10 heures) offre aux étudiants un accompagnement méthodologique dans la rédaction de leur mémoire et dans la préparation aux autres contrôles de connaissances et de compétences permettant de valider le DU.

Ces enseignements sont proposés exclusivement en présentiel, dans les locaux de l’IUP Finance de Nancy (Faculté de droit – Aile A, 2e étage – 13 place Carnot à Nancy). Les dates et horaires sont déterminés en fonction de la disponibilité des intervenants, entre les mois d’octobre et juin de chaque année.

Répartition des enseignements :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Intitulé** | **Nombre d’heures** |
| **UE 1** | **Prévention** |  |
| *EC 1-1* | Techniques de compliance | 28 HCM |
| *EC 1-2* | Principes éthiques | 12 HCM |
| **UE 2** | **Détection** |  |
| *EC 2-1* | Techniques de détection | 15 HCM |
| *EC 2-2* | Techniques d’investigation | 15 HCM |
| **UE 3** | **Répression** |  |
| *EC 3-1* | Droit pénal des affaires | 18 HCM |
| *EC 3-2* | Procédure pénale des affaires | 12 HCM |
| **UE 4** | **Validation et contrôle des connaissances et compétences** |  |
| *EC 4-1* | Méthodologie du mémoire | 10 HCM |

Référentiel de compétences :

Le DU « Compliance et gestion du risque pénal économique et financier » se décline en 4 compétences, à savoir :

* **Compétence n° 1.** Apporter une expertise en matière d’identification, de prévention, d’analyse et d'évaluation des risques pénaux, économiques et financiers encourus par une entreprise ou une institution.
* **Compétence n° 2.** Mettre en place les outils de prévention des risques pénaux, économiques et financiers encourus par une entreprise ou une institution, piloter les dispositifs de contrôle y afférents et assurer le *reporting* de ces éléments à la direction générale.
* **Compétence n° 3.** Promouvoir la conformité et l’éthique des affaires (privées et publiques), notamment par la formation et l’information des salariés, des collaborateurs et des agents de l’entreprise ou de l’institution, ou auprès des tierces parties prenantes, en soutien de la direction générale.
* **Compétence n° 4.** Être l’interlocuteur privilégié des autorités (de régulation, de supervision, administratives et pénales) de l’entreprise ou de l’institution à propos des risques pénaux, économiques et financiers encourus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences (examens) :

Au terme de la formation (en juin), le candidat au DU doit :

* D’une part, réaliser un examen écrit (durée : 1 heure) ;
* D’autre part, rédiger un mémoire et le soutenir (durée : 20 minutes).

Des modalités particulières sont proposées aux étudiants par ailleurs inscrits en Master 2 « Droit pénal financier et international » (se renseigner auprès du Directeur).

Tarifs du DU :

* Étudiant en formation initiale :

500 euros + inscription à l’Université de Lorraine (178 euros en 2025/2026)

* Étudiant en formation continue :

2 500 euros + inscription à l’Université de Lorraine (178 euros en 2025/2026)